

PARTICULIERS

Tarifs des principales opérations et services de votre Banque au 1^{er} novembre 2009

Prix en Euros, exprimés taxes
incluses lorsque celles-ci sont dues.



BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE





Banque et populaire à la fois


www.bpvf.banquepopulaire.fr


Sommaire


Pages


-  **Suivre le fonctionnement de votre compte** 4
 - Vos opérations courantes
 - Vos opérations exceptionnelles
 - Les dates de valeur
 - Le Droit au Compte


-  **Utiliser vos moyens de paiement** 6
 - Choisir votre carte bancaire
 - Les services liés à votre carte
 - Retirer des espèces
 - Autoriser un prélèvement ou un TIP sur votre compte
 - Emettre ou recevoir un virement
 - Utiliser un chéquier
 - Bénéficier de moyens de paiement alternatifs au chèque
 - Les incidents ponctuels de paiement


-  **Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins** 10

-  **Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine** 11
 - Bénéficier d'une épargne disponible
 - Epargner en vue d'un projet immobilier
 - Epargner pour vos enfants
 - Participer au capital de la banque
 - Dynamiser votre épargne
 - Gérer votre portefeuille boursier
 - Autres prestations

-  **Financer vos projets** 14
 - Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus
 - Vos projets personnels
 - Vos projets immobiliers
 - Financer vos études
 - Les assurances
 - Les garanties
 - Autres prestations

-  **Protéger votre famille et vos biens** 16
 - Votre assurance personnelle
 - Protéger vos enfants
 - Assurer l'avenir de vos proches
 - Assurer vos biens
 - Location de coffres
 - Transmettre votre patrimoine

-  **Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger** 17
 - Vos opérations de change
 - Vos opérations par carte bancaire
 - Vos virements vers l'étranger
 - Vos virements en provenance de l'étranger

-  **Accéder à votre banque à distance** 18
 - Par Internet
 - Par Téléphone
 - Par SMS
 - Par fax



Consulter vos tarifs en un coup d'oeil

Une Convention de relation c'est avant tout une formule économique. Le comparatif ci-contre vous illustre à titre d'exemple ses avantages tarifaires.

Type d'opération par produit (cotisation annuelle)	SANS CONVENTION ÉQUIPAGE 2	AVEC CONVENTION ÉQUIPAGE 2
■ Compte de dépôt	Gratuit	Gratuit
■ Accès au compte via Internet (Cyberplus)	Gratuit	Gratuit
■ Carte bancaire Visa Premier (débit différé)	125,50 €	INCLUS
■ Frais de tenue de compte	12,00 €	INCLUS
■ 6 virements internes par an	Gratuit	Gratuit
■ 5 virements externes par an (par Internet)	1,00 €	1,00 €
■ 30 retraits au distributeur par an avec une Carte VISA internationale dont 6 hors Groupe	2,00 €	INCLUS
■ 1 chèque de banque tous les 5 ans	2,00 €	2,00 €
■ 1 opposition sur chéquier tous les 5 ans	2,90 €	2,90 €
■ 1 recherche simple de document tous les 10 ans	1,54 €	1,54 €
■ Convention Equipage 2	-	158,52 €
■ La Carte VISA Internationale supplémentaire (débit immédiat)	37,80 €	Gratuit
■ Assurance des moyens de paiement	28,80 €	INCLUS
■ Service d'information juridique (page 16)	9,78 €	INCLUS
■ Carnet de Bord (page 4)	11,45 €	INCLUS
TOTAL ANNUEL	234,77 €	166,96 €

Avec la Convention de Relation vous réalisez
une économie de 40 %
(cf. exemple ci-dessus)





Suivre le fonctionnement de votre compte

Vos opérations courantes

■ Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte	Gratuit
■ Frais de tenue de compte <i>par trimestre</i>	3,00 €
Les clients titulaires d'une Convention de Relation sont exonérés des frais de tenue de compte.	
■ Délivrance d'un RIB ou IBAN	Gratuit
■ Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit
■ Relevé de compte <i>par an</i>	
- mensuel	Gratuit
- décadaire	30,00 €
- hebdomadaire	42,00 €
- quotidien	200,00 €
■ Relevé en braille	Gratuit
■ Carnet de bord	11,45 €
■ Recherche de document	
- par feuille de relevé d'écritures ou réédition d'extrait de compte < à 90 jours	0,55 €
- réédition d'extrait de compte au-delà de 90 jours par mois édité	7,70 €
- recherche simple (1 document compris)	15,45 €
+ par document supplémentaire	1,00 €
- recherche complexe de type audit	Sur devis
■ Attestations diverses (Caisse d'allocations familiales, intérêts...)	15,45 €
■ Conservation du courrier en agence	65,00 €

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention de Compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre conseiller. Vous retrouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet www.bpvf.banquepopulaire.fr

Vos opérations exceptionnelles

■ Clôture de compte	
- compte épargne (PEL, CEL, ...)	Gratuit
■ Désolidarisation de compte joint	40,00 €
■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire <i>(tous types de comptes)</i>	Gratuit
■ Transfert de compte vers un autre établissement	
- compte épargne (PEL, CEL, LEP, PEP...)	<i>par compte</i> 100,00 €
■ Demande d'information CNIL	5,00 €
■ Aide au changement de domiciliation	Gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au «Guide de la Mobilité», disponible dans votre agence et sur le site Internet www.bpvf.banquepopulaire.fr

Suivre le fonctionnement de votre compte

- | | |
|---|---------|
| ■ Gestion de compte inactif depuis plus de 12 mois | 48,00 € |
| ■ Commission de suivi global : <i>par trimestre</i>
<i>(compte débiteur de plus de 65 jours consécutifs ou non dans le trimestre, ou compte créditeur sans mouvement depuis plus de 18 mois, ou compte pour lequel le changement d'adresse n'a pas été signalé).</i> | 41,00 € |

Les dates de valeur

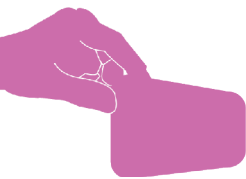
La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

- | | |
|--|-----------|
| ■ Versement ou retrait d'espèces | JOUR J |
| ■ Remise de chèque | J+1 OUVRÉ |
| - sur nos caisses | J+2 OUVRÉ |
| - dans les départements du territoire Banque Populaire Val de France | J+3 OUVRÉ |
| - hors département | |
| ■ Paiement d'un chèque | JOUR J |
| ■ Réception d'un virement | JOUR J |
| ■ Paiement d'un prélèvement ou d'un TIP | JOUR J |

Le Droit au compte

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

- | | |
|--|---------|
| ■ Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants : | Gratuit |
| - l'ouverture, la tenue et la clôture du compte | |
| - un changement d'adresse par an | |
| - la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire | |
| - la domiciliation de virements bancaires | |
| - l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte | |
| - la réalisation des opérations de caisse | |
| - l'encaissement de chèques et de virements bancaires | |
| - les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte | |
| - les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire | |
| - des moyens de consultation à distance du solde du compte | |
| - une carte de paiement à autorisation systématique | |
| - deux formes de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services | |



Utiliser vos moyens de paiement

Choisir votre carte bancaire

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 0 825 08 24 24 (0,15€/min) (7 jours/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition ou, depuis l'étranger, le (33) 254 546 724.

Carte de retrait *par an*

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans et jusqu'à 18 ans) 25,70 €
- Carte Point argent (plus commercialisée) 25,70 €

Carte de paiement *par an*

Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte, sauf carte Electron et carte Infinite.

- Carte Monéo Bleue 7,20 €
- Carte Visa Electron 28,00 €
- VISA et MasterCard international à débit immédiat 37,80 €
- VISA et MasterCard international à débit différé 47,25 €
- Carte MasterCard Football à débit immédiat 42,00 €
- Carte MasterCard Football à débit différé 51,50 €
- Carte Visa Premier à débit immédiat 105,00 €
- Carte Visa Premier à débit différé 125,50 €
- Carte Visa Infinite 300,00 €
- E-Carte Bleue 12,40 €
- Mise en opposition d'une carte par la Banque pour utilisation abusive 40,00 €

Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits en utilisant une ligne de crédit renouvelable (revolving). Nous vous invitons à prendre contact avec votre Conseiller de Clientèle

- Carte VISA CREODIS
Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte sur le même compte. *par an*
 - réédition du code confidentiel 17,00 €
 - refabrication de carte 6,00 €
 - frais d'opposition pour usage abusif 8,00 €32,00 €

Les services liés à votre carte

- Assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) 28,80 €

Une réduction de 50 % est accordée sur la deuxième assurance sur le même compte chèque.

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

Utiliser vos moyens de paiement

■ Réédition du code confidentiel	7,90 €
■ Refabrication avant échéance suite à demande du porteur	10,00 €
■ Recherche de facturette <i>par facturette</i>	15,45 €
■ Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par carte bancaire	Gratuit
■ Opposition pour perte, vol ou utilisation frauduleuse de la carte	Gratuit

Retirer des espèces

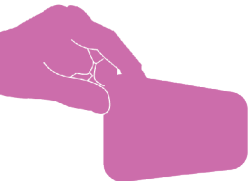
■ Retrait d'espèces à un distributeur du Groupe Banque Populaire	Gratuit
■ Service exceptionnel de retrait avec une Carte à Retrait Unique	2,50 €
■ Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement en France	
- dès le premier retrait dans le mois pour une carte Visa Électron	1,00 €
- à partir du 5 ^e retrait (sans convention) ou du 7 ^e retrait (avec convention) dans le mois pour une carte Visa, MasterCard international et CIRRUS	1,00 €
- avec carte Visa Premier ou Infinite	Gratuit
■ Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	21,00 €

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les distributeurs Banque Populaire.

Autoriser un prélèvement ou un TIP sur votre compte

■ Mise en place d'un avis de prélèvement	Gratuit
■ Prélèvement domicilié à la Banque Populaire Val de France	Gratuit
■ Opposition sur prélèvement ou TIP avant exécution	Gratuit





Utiliser vos moyens de paiement

Émettre ou recevoir un virement

■ Virement reçu	Gratuit
■ Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte Banque Populaire Val de France	Gratuit
■ Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement :	
- par Internet ou Minitel	0,20 €
- au guichet de votre agence (avec RIB)	3,70 €
■ Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement	Gratuit
- frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
- par internet ou Minitel	Gratuit
- par opération	1,35 €

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Internet.

Utiliser un chéquier

■ Dépôt d'un chèque sur votre compte	Gratuit
■ Paiement par chèque	Gratuit
■ Envoi de chéquier à domicile (30 formules)	
- en courrier simple	1,40 €
- en recommandé simple	6,20 €
■ Chèque de banque	10,00 €
■ Frais d'opposition sur chèque (par chèque ou série de chèques)	14,50 €
■ Destruction de chéquier après 1 mois de conservation en agence	11,00 €

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction et des pénalités réglementaires.

■ Forfait de rejet d'un chèque :	
- montant ≤ à 50 €	30,00 €
- montant > à 50 €	50,00 €
■ Représentation d'un chèque	33,30 €

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais d'ouverture de dossier, une lettre d'injonction, le blocage de provision, la restitution de provision bloquée, l'attestation de régularisation, le certificat de non paiement et la commission d'intervention.

Utiliser vos moyens de paiement

■ Chèque émis en période d'interdiction bancaire	33,30 €
■ Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision	16,50 €
■ Interdiction bancaire du fait d'une autre banque	33,30 €
■ Gestion d'un compte interdit bancaire du fait d'une autre banque <i>par mois</i>	11,00 €

Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque

■ Convention BASÉO <i>par mois</i>	4,00 €
---------------------------------------	--------

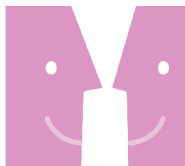
Baséo Banque Populaire est un forfait destiné aux clients sans chéquier. Cette offre comprend une carte Visa Electron à autorisation systématique, 6 avis de prélèvements par mois, 2 virements occasionnels par mois, 2 virements permanents par mois, 1 chèque de banque par an, 1 entretien et 1 carnet de RIB par an.

Les incidents ponctuels de paiement

■ Commission d'intervention avant paiement : - plafonnée à 25 opérations par mois <i>par opération</i>	9,90 €
--	--------

Cette commission est la contrepartie du temps passé par le conseiller de clientèle, à l'analyse du compte et de la situation du client avant de décider de payer ou non une opération se présentant sur un compte insuffisamment provisionné. Afin d'éviter ces frais, veillez à garder votre compte en position créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. A défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre Conseiller.

■ Rejet d'un prélèvement, d'un virement permanent émis vers un compte d'une autre banque ou d'un TIP pour défaut de provision (le montant des frais ne peut dépasser le montant de l'opération dans la limite d'un plafond) <i>maxi</i>	20,00 €
■ Frais pour Saisie Attribution ou Avis à Tiers Détenteur	93,00 €
■ Frais par Opposition Administrative (10 % du montant de l'opposition) <i>maxi</i>	93,00 €
■ Pension alimentaire : ouverture de dossier d'exécution judiciaire	122,00 €



Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier d'importantes réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits à l'unité. Les adhérents ACEF, CASDEN et Convention Salariés bénéficient de conditions spécifiques. Pour plus d'information sur votre convention, contactez votre Conseiller habituel.

Contenu de votre convention	Passpop	Equipage Horizon		Équipage 2	
Compte					
- Frais de tenue de compte	inclus	inclus		inclus	
Banque à distance					
- Tonalité Plus & Cyberplus	inclus	inclus		inclus	
- Relevé de compte mensuel	inclus	inclus		inclus	
- Carnet de Bord		facultatif		inclus	
Assurances					
- Information juridique (BP Info)		inclus		inclus	
- Assurance de vos moyens de paiement (Sécuriplus)	inclus	inclus		inclus	
Votre carte <i>(le prix total de votre convention dépend du type de carte choisie)</i>		Cotisation mensuelle			
	Retrait uniquement	Débit immédiat	Débit différé	Débit immédiat	Débit différé
- Carte Cirrus	1,00 €				
- Carte Visa Electron		2,35 €		5,57 €	
- Carte Visa Internationale*		2,88 €	3,17 €	6,16 €	7,34 €
- Carte Visa Premier		6,76 €	8,34 €	11,67 €	13,21 €
- Carte Visa Infinite				26,32 €	26,32 €

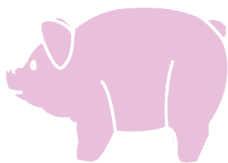
* Retraits aux distributeurs hors groupe gratuits jusqu'au 6^e retraits par mois. Au delà, 1€ par retrait.

Produits et services optionnels	Cotisation mensuelle	
- E-Carte Bleue	0,50 €	0,75 €
- Crescendo	0,38 €	0,72 €

Contenu de base de votre convention de découvert	Équipage Facilités
- Franchise de perception d'agios	5,00 € par trimestre
- Frais de tenue et de fonctionnement du compte	inclus
- 3 chèques de banque gratuit (par an)	inclus
- Découvert autorisé modulable	inclus
- Fructi-Facilités (assurance décès accidentel)	inclus
- Oppositions chèques	inclus
- Réédition de code confidentiel carte (par an)	inclus
Cotisation mensuelle	2,40 €

■ Conventions plus commercialisées depuis le 27/10/2003 - abonnement annuel
la perception de la cotisation est trimestrielle et varie selon les produits (hors options)

- CRUSOE de 12 à 18 ans	12,00 €
- CRUSOE de 16 à 25 ans	de 27,68 € à 35,68 €
- EQUIPAGE HORIZON ●	de 23,32 € à 41,80 €
- EQUIPAGE I	de 58,64 € à 150,56 €
- EQUIPAGE 1998	de 68,92 € à 160,84 €
- EQUIPAGE ●	de 80,80 € à 174,40 €



Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine

Bénéficiaire d'une épargne disponible ⁽¹⁾

- Livret de Développement Durable - LDD (ex CODEVI)
- Livret d'Épargne Populaire - LEP
- Compte sur Livret - CSL
- Livret Fidélis

Taux de rémunération annuel

4,00 %
4,50 %
3,00 % ⁽²⁾⁽³⁾
3,50 % ⁽²⁾⁽³⁾

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

Épargner en vue d'un projet immobilier ⁽¹⁾

- Plan Épargne Logement - PEL
- Compte Épargne Logement - CEL

2,50 % ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾
2,75 % ⁽²⁾

Une prime d'Etat de 1% est accordée lors de l'utilisation du PEL ou du CEL dans le financement de votre projet immobilier.

Épargner pour vos enfants ⁽¹⁾

- Livret Premiers Pas
- Livret Jeune (12-25 ans)

4,50 % ⁽²⁾⁽³⁾
4,50 %

Participer au capital de la Banque - Sociétariat

Le taux est fixé tous les ans lors de l'Assemblée Générale.

- Parts Sociales (minimum de souscription : 2 parts)

Taux 2007
3,75 % ⁽²⁾⁽³⁾

Autres produits

- Crescendo

par an

10,20 €

Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie : lorsque le solde de votre compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte d'épargne de votre choix.

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre Conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins

- Hisséo : alimentation automatique qui permet de se constituer une épargne régulière et progressive

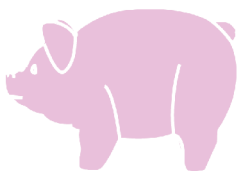
Gratuit

⁽¹⁾ Taux en vigueur au 01/08/2008 susceptibles de modifications à tout moment.

⁽²⁾ Hors prélèvements sociaux.

⁽³⁾ Hors fiscalité.

⁽⁴⁾ Hors prime.



Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine

Gérer votre portefeuille boursier

Bourse France (tarifs à l'unité, sauf indication contraire)

■ Actions

Offre standard	Commission proportionnelle	Prix
Ordre achat/vente en agence	1,20 %	
Minimum de perception (<i>hors frais fixes</i>)		15,00 €
+ frais fixes par ordre si valeur au porteur		5,60 €
+ frais fixes par ordre si valeur nominative		35,00 €
Appel au Call Center	Gratuit	
Frais de prorogation	0,15 %	

Offre active par Internet - Ordres de bourse uniquement sur Internet : actions ou obligations	Commission proportionnelle	Prix
Ordre ≤ 1 500 €		10,76 €
Ordre > 1 500 € et ≤ 10 000 €	0,60 %	
Ordre > 10 000 € et ≤ 40 000 €	0,54 %	
Ordre > 40 000 €	0,48 %	
Supl. ordre téléphonique passé au Call Center Service Plus		Gratuit
		Gratuit

■ Obligations

Montant brut négocié	Commissions proportionnelles	Prix
Ordre ≤ 90 000 €	1,20 %	
Ordre > 90 000 € et ≤ 170 000 €	0,90 %	
Ordre > 170 000 €	0,54 %	
Minimum de perception (<i>hors frais fixes</i>)		15,00 €
+ frais fixes par ordre		5,60 €

- Opération de report (offre standard)
 - + frais fixes par ordre
 - + frais variables
 - + Service Règlement Différé (achat et vente)

- Négociation de droits

Bourses internationales

- Valeur étrangère
 - + frais applicables au montant brut négocié
 - (en sus des frais perçus par les correspondants étrangers)

18,00 €
0,90 %
0,50 %

1,20 % min. 4 €

1 %
min. 42,00 €
max. 100,00 €

Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine

Opérations sur titres

- Augmentation de capital et opérations diverses sur titres
- Augmentation de capital par attribution gratuite
- Souscription OPCVM Groupe ou SICAV
- Souscription et rachat SICAV hors Groupe

Gratuit
Gratuit
Gratuit
Gratuit

Droits de garde (frais trimestriels)

- Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par le Groupe Banque Populaire
Dans un portefeuille «mixte», les droits de garde sur «SICAV maison» sont gratuits.

3,74 €

Offre standard	Commission proportionnelle
Jusqu'à 50 000 € inclus	0,075 %
De 50 000 € à 150 000 € inclus	0,045 %
Au-delà de 150 000 €	0,030 %
Frais fixes par ligne :	Prix
• Valeur française au porteur hors Groupe (sauf Emprunt Groupe)	1,40 €
• Valeur française nominative	2,99 €
• Valeur étrangère	4,50 €
• Minimum de perception	8,75 €

Offre active par Internet		Prix
Droits de garde par comptes titres	0,054 %	Min : 22,72 € Max : 227,24 €
Portefeuille avec uniquement OPCVM Groupe	Forfait	22,72 €
« Offre Jeunes »	0,054 %	Min : 11,36 €
« Offre club d'investissement étudiant »	0,054 %	Min : 11,36 €

Autres prestations

- Règlement coupons et dividendes
 - valeur du Groupe Banque Populaire
 - autre valeur française
 - valeur internationale
- Gestion des transferts
 - transfert de titres vers une autre Banque Populaire
 - transfert de titres vers un autre établissement *par ligne*
 - minimum pour un compte titre ordinaire
 - minimum pour un compte PEA
 - transfert de titres vers l'étranger
- Bilan Patrimonial
- Reconfecion de documents fiscaux
- Duplicata de documents fiscaux
- Relevé de portefeuille titres *annuel trimestriel ou mensuel et par relevé*
- Relevé de calcul de plus ou moins value ou relevé ISF
- Mise en dépôt de bons de caisse ou de bons d'épargne

Gratuit
Gratuit
1,20%
min. 1,50 €

Gratuit
10,00 €
50,00 €
85,00 €
Sur devis

Gratuit
25,00 €
15,45 €
Gratuit
3,20 €
Gratuit
20,20 €



Financer vos projets

Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

■ Découvert en compte convenu et formalisé :

- Autorisé avec Equipage Facilités
- Autorisé sans Equipage Facilités

TBB* Part
+ 7,00 %

TBB* Part
+ 9,50 %

En cas de dépassement du découvert autorisé ou non convenu une majoration de 2,5 points s'applique à ces taux.

**Taux de Base Bancaire Particulier : 8,00 % au 01/06/08. Ce Taux est soumis aux conditions du marché et peut varier à tout moment. Le TEG est indiqué sur le relevé de compte.*

Quel que soit votre projet, nos Conseillers vous apporteront une solution et des conditions tarifaires adaptées à votre situation.

Vos projets personnels : frais de dossier

- Réserve d'argent CREODIS
- Prêt personnel, automobile ou travaux
 - minimum
 - maximum

Gratuit

1,00 %
60,00 €
140,00 €

Les adhérents ACEF, CASDEN et Conventions Salariés bénéficient de conditions spécifiques. Nous consulter.

Vos projets immobiliers : frais de dossier

(frais de garantie en sus)

- Prêt Épargne Logement
- Prêts à Taux zéro et Double zéro (l'intégralité du programme doit être réalisé à la Banque Populaire Val de France)
- Autres types de prêts immobiliers
 - minimum
 - maximum

Gratuit

Gratuit

1,00 %
300,00 €
900,00 €

Les adhérents ACEF, CASDEN et Conventions Salariés bénéficient de conditions spécifiques. Nous consulter.

- Représentation d'une échéance de prêt pour défaut de provision
- Rejet d'une échéance de prêt pour défaut de provision (le montant des frais ne peut dépasser le montant de l'opération dans la limite d'un plafond) *maxi.*
- Régularisation d'une échéance de prêt

36,00 €

20,00 €

Gratuit

Financer vos études et votre installation : frais de dossier

(conditions spécifiques : nous consulter)

- Avance sur bourse
- Prêt Etudiant ou Apprentis
- Prêt « Je m'installe »

Gratuit

Gratuit

Gratuit

Financer vos projets

Les assurances

Le coût de l'assurance des emprunteurs (Décès, Perte totale et irréversible d'autonomie, Incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de la durée du crédit et du montant assuré.

- | | | |
|--|-------------------|----------------|
| ■ Assurance Décès, perte totale et irréversible d'autonomie et Incapacité de travail | | Nous consulter |
| ■ Délégation d'assurance décès | <i>par assuré</i> | 77,50 € |

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans nos agences.

Concours

Frais sur engagement par signature

- | | | |
|---------------------------------------|----------------------|----------|
| ■ Frais d'acte simple | | 43,00 € |
| ■ Frais d'acte spécifique | | 105,00 € |
| ■ Frais d'acte personnalisé | | 153,00 € |
| ■ Cautions diverses (de 0.5% à 2.50%) | <i>par mois min.</i> | 2,90 € |
| ■ Activation mise en jeu de caution | | 50,00 € |

Les garanties

- | | | |
|--|-------------------|----------------|
| ■ Gage de compte d'instruments financiers | | 88,00 € |
| ■ Délégation ou nantissement de contrat d'assurance vie | <i>par assuré</i> | 155,00 € |
| ■ SOCAMI (Société de Caution Mutuelle et Immobilière)
Avalise tous les prêts immobiliers amortissables pour un bien situé en France métropolitaine ou dans les DOM TOM sous certaines conditions. | | Nous consulter |
| ■ Nantissement de titres et bons | | 155,00 € |
| ■ Frais d'enregistrement | | 125,00 € |
| ■ Frais d'huissier | | 206,00 € |
| ■ Frais de Greffe | | 57,00 € |
| ■ Hypothèque : les frais d'hypothèque sont perçus par le notaire | | |
| ■ Mainlevée de garantie hors frais d'enregistrement et/ou de Greffe (hypothèque, assurance vie, ...) | | 62,00 € |

Autres prestations

- | | | |
|--|-------------|----------------------------------|
| ■ Information annuelle des cautions et par caution | <i>max.</i> | 15,80 €
47,40 € |
| ■ Décompte de remboursement anticipé de prêt | | 45,20 € |
| ■ Modification de domiciliation ou de date de prélèvement d'échéance | | 23,70 € |
| ■ Réédition de tableau d'amortissement | | 23,70 € |
| ■ Remboursement anticipé d'un prêt habitat | | 3 %
sur capital restant dû |
| ■ Frais d'avenant (hors frais d'acte) | | 0,75 %
sur capital restant dû |
| | <i>min.</i> | 300,00 € |
| | <i>max.</i> | 900,00 € |



Protéger votre famille et vos biens

Votre assurance personnelle

- BP Info : information pratique, juridique ou technique *par an* 9,78 €
- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) - cotisation annuelle

	Formule individuelle	Formule familiale
Option 1 : incapacité > à 5 %	132,00 €	252,00 €
Option 2 : incapacité > à 30 %	90,00 €	180,00 €

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

- **Autonomis** (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisie) *Sur devis*

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Protéger vos enfants

- **Assur - BP Enfant** (cette protection est partie intégrante du contrat Assur-BP Habitation) 18,00 €
- **Assur - BP Horizon** *à partir de* 51,00 €

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

Assurer l'avenir de vos proches

- **Fructi-famille** (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi) *Sur devis*

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

- **Fructi-Budget** (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisie) *Sur devis*

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

Assurer vos biens

- **Assur - BP Auto** *Sur devis*
- **Assur - BP Habitat** *Sur devis*

Location de coffre *par an*

- **Coffre** (selon volume et garantie) *à partir de* 55,16 €
- Effraction (hors frais d'intervention des prestataires) 250,00 €

Transmettre votre patrimoine

- **Frais d'ouverture d'un dossier de succession au sein de la même Banque Populaire** (selon le montant des avoirs)
 - ≤ à 5 000 € 103,00 €
 - > à 5 000 et ≤ à 10 000 € 137,00 €
 - > à 10 000 et ≤ à 50 000 € 310,00 €
 - > à 50 000 et ≤ à 100 000 € 420,00 €
 - > 100 000 € 515,00 €
- **Information annuelle** 57,00 €
- **Intervention exceptionnelle** 21,00 €
- **Forfait communauté universelle** 90,00 €



Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

Vos opérations de change

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

- Achat et vente de devises
- Achat ou vente de chèque de voyage
 - En Euros
 - En devises

Sur devis

Gratuit
+ 1 %
du montant

Vos opérations par carte bancaire

	Paiement	Retrait d'espèces
Dans l'EEE, en euros	GRATUIT	Conditions identiques à un retrait en France
Dans l'EEE, en devises ou hors EEE	2,50 % du montant de la transaction	2,50 % du montant de la transaction + frais fixes de 2,90 €

- Retrait à l'étranger au guichet d'une autre banque

- dans la zone Euros (hors France)

- hors zone Euros

du montant du paiement
+ frais fixes

3,20 €

2,50 %

3,20 €

Vos virements vers l'étranger

- Zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne (y compris Iles Canaries, Ceuta et Melilla), Finlande, France (y compris DOM, Saint Barthélémy, Saint Martin, Mayotte et Saint Pierre et Miquelon), Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal (y compris les Açores et Madère), Slovaquie, Slovénie.

- Espace Economique Européen (EEE) : pays de la zone Euro + Bulgarie, Danemark, Estonie, Hongrie, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Norvège, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Gibraltar), Suède, République Tchèque.

- SEPA : pays de l'EEE + Suisse + Monaco

- Eurovirement⁽¹⁾ émis en euros vers l'un des pays de la zone SEPA en frais partagés « SHARED » et comportant obligatoirement les codes IBAN et BIC corrects et complets du bénéficiaire.

- ordre papier

par virement

3,70 €

- Virement international émis en euros ou en devises en frais partagés « SHARED » et comportant obligatoirement les codes IBAN et BIC corrects et complets du bénéficiaire.

- ≤ 500 € ou contre-valeur, en euros ou en devises

par virement

12,00 €

- > 500 € ou contre-valeur, en euros ou en devises

par virement

- ordre papier, en euros

24,00 €

- ordre papier, en devises

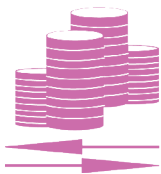
38,00 €

(1) Eurovirement : possible à ce jour que sur certains pays. Contactez votre agence.

SHARED : frais BPVF à votre charge, les autres frais sont à la charge du bénéficiaire.

IBAN : format international des coordonnées de domiciliation bancaire.

BIC : Code d'identification de Banque.



Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

Vos virements en provenance de l'étranger

■ Eurovirement ⁽¹⁾ reçu en euros de l'un des pays de la zone SEPA en frais partagés « SHARED » et comportant obligatoirement les codes IBAN et BIC corrects et complets du bénéficiaire	<i>par virement</i>	Gratuit
■ Virement reçu en euros ou en devises de l'un des pays hors zone SEPA		
- ≤ 500 € ou contre-valeur, en euros ou en devises	<i>par virement</i>	12,00 €
- > 500 € ou contre-valeur	<i>par virement</i>	
• ordre papier, en euros		15,00 €
• ordre papier, en devises		20,00 €

Certaines instructions de virements sont transmises entre banques par l'intermédiaire du réseau sécurisé de la Société de Télécommunications Interbancaires Mondiales (SWIFT).

Afin d'assurer la sécurité de ce réseau de messagerie financière et la continuité du service, la société SWIFT dispose de deux centres informatiques dont l'un est situé aux Etats-Unis. Les instructions de virement sont ainsi dupliquées et conservées dans ces deux centres qui hébergent notamment des données à caractère personnel se rapportant aux émetteurs et bénéficiaires des virements.

A la suite des attentats du 11 septembre, les autorités américaines ont donné injonction à SWIFT de leur fournir, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, copie de certaines informations stockées aux Etats-Unis. SWIFT est susceptible de recevoir de nouvelles injonctions.

Afin d'assurer la protection des données à caractère personnel des citoyens européens, des mesures ont été prises par SWIFT, notamment l'adoption d'une nouvelle politique de protection des données à caractère personnel. Ces mesures sont consultables sur www.swift.com.

Par ailleurs, les autorités européennes et américaines ont conclu, fin juin 2007, un accord politique visant à assurer un contrôle efficace de l'accès des autorités américaines aux données des citoyens européens.

(1) Eurovirement : possible à ce jour que sur certains pays. Contacter votre agence.

SHARED : Frais BPVF à votre charge, les autres frais sont à la charge du bénéficiaire.

IBAN : format international des coordonnées de domiciliation bancaire.

BIC : Code d'identification de Banque.



Accéder à votre banque à distance

Par Internet

- **CYBERPLUS** (abonnement mensuel, hors coût de connexion)
www.bpvf.banquepopulaire.fr

Gratuit

Votre abonnement vous permet de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de votre Banque, aux services suivants : consultation de vos comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements, souscrire des produits (produits d'épargne monétaire, prêt à la consommation, e-card, etc).

Alerte Cyber sur solde ou opération

- Forfait jusqu'à 10 SMS	<i>par mois</i>	2,00 €
- Au-delà	<i>par SMS</i>	0,25 €
- Forfait jusqu'à 10 mails	<i>par mois</i>	2,00 €
- Au-delà	<i>par mail</i>	0,25 €

Les alertes sont paramétrables via votre interface Internet. Elles vous permettront d'être informé des dépassements de votre solde ou d'un mouvement sur votre compte.

Par téléphone

- **Auprès de votre agence** *la minute* 0,34 €
- **Serveur vocal TONALITÉ PLUS**
 - Composez le 0892 890 008 *la minute* 0,34 €
- **Accéder à la plateforme téléphonique VAL DE FRANCE DIRECT de votre Banque et joindre un Conseiller :**
 - Composez le 0825 07 08 09 *la minute* 0,15 €

Par SMS (interrogation ponctuelle du compte)

- **SMS + 6 11 10**
 - Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile (hors frais opérateur) *par envoi* 0,35 €
 - MOVIPLUS (plus commercialisé) *abonnement par mois* 3,82 €

Les services à distance Tonalité Plus et SMS + 6 11 10 vous permettront de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

- **Par Fax** (mini. 0,111 €) *la minute* 0,09 €

Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture ? Votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

1. Votre Conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

2. Vous pouvez également contacter le Service Clientèle de votre Banque

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

Service Clientèle

9 avenue Newton

78183 St Quentin en Yvelines cedex

3. En dernier recours, le Médiateur

Au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

de la BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

9 avenue Newton

78183 St Quentin en Yvelines Cedex

Le site Internet de la FBF* « Les Clés de la Banque » (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



* Fédération Bancaire Française



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.

Banque Populaire Val de France : 9 avenue Newton, 78180 Montigny-le-Bretonneux — Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et par l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Société de courtage d'assurance. N° d'immatriculation à l'ORIAS : 07 023 354 - SIREN 549 800 373 RCS Versailles.